

Mémoire concernant le projet Place Versailles

Présenté à l'Office de consultation publique de Montréal

Le 2 septembre 2024

**Par un groupe de résidents
de la rue Des Groseilliers**

Mémoire à l'Office de consultation publique de Montréal concernant le projet Place Versailles

Introduction

Ce mémoire vise à exprimer les préoccupations des résidents du quartier entourant le projet Place Versailles.

Nous tenons tout de même à souligner que nous trouvons le projet intéressant et répondant aux besoins actuels de logements.

Nos principales inquiétudes se concentrent sur les impacts du projet sur la nuisance sonore, la pollution par la poussière, et la durée excessive de l'exécution du projet, estimée à 20 ans. Ces enjeux soulèvent des questions sérieuses concernant la qualité de vie et la santé des habitants de la zone affectée.

1. Nuisance Sonore: Un Danger pour la Santé

L'exposition prolongée à des niveaux sonores de 50 dB et plus constitue une menace pour la santé publique. Le projet Place Versailles, avec une durée d'exécution estimée à 20 ans, expose les résidents à un environnement sonore potentiellement dangereux pour une période prolongée.

a) Impacts sur la Santé

- ****Troubles auditifs**** : Une exposition continue à des niveaux sonores élevés peut entraîner une perte auditive progressive, des acouphènes, et d'autres troubles auditifs.
- ****Stress et Anxiété**** : Le bruit constant peut augmenter les niveaux de stress et d'anxiété, affectant le bien-être mental des résidents.
- ****Risques cardiovasculaires**** : Des études montrent un lien entre l'exposition prolongée au bruit et l'augmentation des risques de maladies cardiovasculaires telles que l'hypertension artérielle.

b) Conditions de Vie Détériorées

La qualité de vie des résidents sera sérieusement compromise par ce niveau de bruit continu, qui peut rendre les activités quotidiennes difficiles, telles que le sommeil, la concentration, et la communication. L'effet cumulatif d'une telle exposition sur deux décennies est préoccupant, et pourrait provoquer des effets irréversibles sur la santé des habitants, sans oublier une difficulté pour vendre les habitations et une possible obligation de perte financière le cas échéant.

2. Pollution par la Poussière: Un Risque pour l'Environnement et la Santé

Le projet Place Versailles, au-delà de la nuisance sonore, générera une quantité significative de poussière, aggravant la pollution de l'air local. Cette situation est particulièrement préoccupante pour les résidents vivant à proximité du chantier.

a) Conséquences sur la Santé Respiratoire

- ****Maladies respiratoires**** : L'inhalation prolongée de particules de poussière peut causer ou aggraver des maladies respiratoires telles que l'asthme, la bronchite chronique et d'autres affections pulmonaires.

- ****Irritation des voies respiratoires**** : La poussière peut irriter les yeux, la gorge et les voies respiratoires, provoquant des inconforts constants pour les résidents.

b) Impacts Environnementaux

La poussière générée par le chantier peut également affecter la flore locale, recouvrant les plantes et réduisant leur capacité à effectuer la photosynthèse. Cela pourrait mener à un déclin de la biodiversité dans la région.

3. Durée d'Exécution du Projet: Une Menace à Long Terme

L'une des préoccupations les plus graves soulevées par les résidents est la durée de plus de 20 ans prévue pour l'exécution du projet. Cette période prolongée de travaux de construction aura des répercussions considérables et soutenues sur la communauté.

a) Impacts à Long Terme sur la Santé et le Bien-être

Vivre pendant deux décennies dans un environnement marqué par un bruit excessif et une pollution constante de l'air est non seulement un fardeau pour les résidents, mais peut aussi avoir des impacts chroniques sur la santé. La durée du projet rend les effets cumulatifs particulièrement dangereux, avec des risques accrus de maladies chroniques.

b) Fatigue et Résignation des Résidents

La perspective de 20 ans de perturbations continues pourrait conduire à une fatigue psychologique collective, où les résidents se sentent impuissants face à une situation qui semble interminable. Ce sentiment de résignation peut avoir des effets négatifs sur la cohésion communautaire et le bien-être général.

c) Perte financière possible

La longueur de temps du projet fait que la possibilité de vendre un immeuble au cours de la construction pourrait occasionner une baisse de valeur des propriétés riveraines du projet et aussi provoquer de l'anxiété chez les propriétaires actuels.

Conclusion et Recommandations

Compte tenu des préoccupations soulevées, nous demandons à l'Office des consultations publiques de Montréal de prendre en compte les points suivants dans son évaluation du projet Place Versailles:

1. ****Réduction des Niveaux Sonores**** : Imposer des mesures strictes pour diminuer le bruit à des niveaux acceptables pour la santé humaine, notamment en limitant les heures de travail (éviter soirs, nuits et fins de semaine) et en utilisant des techniques de construction moins bruyantes. Limiter les déplacements des équipements lourds sur les rues Du Trianon, Pierre-Corneille et autres rues résidentielles des alentours.
2. ****Gestion de la Poussière**** : Mettre en place des stratégies efficaces pour contrôler la poussière, incluant l'arrosage régulier des zones de travail, l'installation de barrières de poussière, et la surveillance continue de la qualité de l'air débutant dès la phase de démolition. La ville doit s'assurer de garder la végétation existante sur la totalité de l'emprise Hydro-Québec le long de la rue Du Trianon comme écran anti-poussière et visuel.
3. ****Révision de la Durée du Projet**** : Reconsidérer la planification du projet pour réduire la durée des travaux, minimisant ainsi les impacts à long terme sur la communauté.
4. ****Compensations pour les Résidents**** : Offrir des compensations adéquates aux résidents pour les désagréments subis, incluant des relocalisations temporaires si nécessaire.
5. ****Comité de bon voisinage**** : Permettre aux résidents de partager leurs idées et préoccupations par le biais d'un comité de bon voisinage.

Ce mémoire souligne l'importance de protéger la santé et le bien-être des résidents tout en tenant compte des besoins de développement urbain. Nous espérons que l'Office des consultations publiques de Montréal prendra en considération ces préoccupations dans ses recommandations.

Références Bibliographiques

1. ****Organisation Mondiale de la Santé (OMS)**** (2018). **Environmental Noise Guidelines for the European Region**. Genève: OMS.
 - Ce rapport de l'OMS établit des lignes directrices sur les niveaux de bruit recommandés pour la protection de la santé humaine, soulignant que des niveaux sonores supérieurs à 50 dB peuvent entraîner des effets néfastes sur la santé, y compris des troubles du sommeil, des maladies cardiovasculaires, et une gêne significative.
2. ****Basner, M., Babisch, W., Davis, A., Brink, M., Clark, C., Janssen, S., & Stansfeld, S.**** (2014). **Auditory and non-auditory effects of noise on health**. *The Lancet*, 383(9925), 1325-1332.
 - Cet article publié dans **The Lancet** passe en revue les effets du bruit sur la santé, en insistant sur le fait que des niveaux de bruit continus supérieurs à 50 dB peuvent entraîner

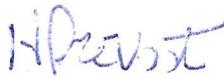
3. **Muzet, A.** (2007). *Environmental noise, sleep and health*. Sleep Medicine Reviews, 11(2), 135-142.

- Cette revue de la littérature explore le lien entre le bruit environnemental et la qualité du sommeil. Elle souligne que des niveaux de bruit de 50 dB ou plus perturbent le sommeil et peuvent causer des effets néfastes à long terme sur la santé mentale et physique.

4. **Babisch, W.** (2006). *Transportation noise and cardiovascular risk: Updated review and synthesis of epidemiological studies indicate that the evidence has increased*. Noise & Health, 8(30), 1-29.

- Babisch analyse les données épidémiologiques qui relient le bruit environnemental à des niveaux supérieurs à 50 dB avec des risques accrus de maladies cardiovasculaires, démontrant les effets négatifs à long terme sur la santé humaine.

Ces références soutiennent les préoccupations exprimées dans le mémoire concernant les effets du bruit sur la santé lorsque les niveaux sonores dépassent 50 dB, surtout dans un contexte d'exposition prolongée sur plusieurs années.



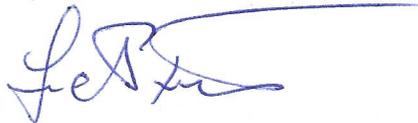
Héléne Prévost



Daniel Deschamps



Isabelle Gauthier



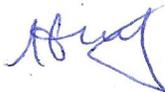
Luc Benoit



Amira Zogar



Hadj Khelifet



Adriana Sonea



Horea Sonea



Peggy Garrel



Benjamin Ruiz

Tous résidents de la rue Des Groseilliers